



Le Manège aux Jouets est une association de loi 1901.
**Son Assemblée Générale se déroulera sous forme de panneaux
durant 15 jours du samedi 21 janvier 15h au samedi 4 février 2023**

Vous êtes adhérents, vous êtes invités à :

- Voter le rapport moral
- Voter le rapport financier
- Elire vos représentants
- Donner votre avis et vos suggestions

Tous les documents nécessaires à votre information (rapport moral, rapport d'activité et compte de résultat) seront tenus à votre disposition au siège de l'association (5, rue de l'Avenir - 92260 Fontenay-aux-Roses).

Les personnes désirant présenter leur candidature au Conseil d'Administration devront se manifester avant le vendredi 20 janvier 2023 à 18h. Une liste prévue à cet effet sera à votre disposition sur nos différents lieux d'accueil (5, rue de l'Avenir et 8-12 rue Paul Verlaine).

En cas d'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale, il est possible d'être représenté par l'adhérent de votre choix, sous réserve que celui-ci ne cumule pas plus de deux pouvoirs. À cette fin, vous devez compléter le pouvoir ci-joint et le remettre à l'adhérent qui vous représentera, ou l'adresser à l'association Le Manège aux Jouets afin qu'il parvienne au plus tard le samedi 4 février 2023 à 18h.

La présidente de l'association Le Manège aux Jouets
Mme Béatrice BIOCCO

POUVOIR

Je soussigné(e)disposant d'une adhésion à l'association *Le Manège aux Jouets* donne pouvoir à de me représenter et de voter au titre de mon adhésion à l'Assemblée Générale qui se tiendra du samedi 21 janvier 15h au samedi 4 février 2023 à 18h.

Le/...../ 2023 à.....

Signature précédée de la mention
manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Signature du mandataire, précédée
de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation de la fonction
de mandataire ».